



DÉBAT  
PUBLIC

# CAHIER D'ACTEUR

BRANCHÉ SUR DEMAIN :  
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN DÉBAT

04.09.2025  
14.01.2026

N°84 | JANVIER 2026



CCI NICE  
CÔTE D'AZUR

Au cœur de votre histoire

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, établissement public animé par des chefs d'entreprise élus, accompagne le développement économique des entreprises et des territoires azuréens. Elle soutient la création, la transition numérique, énergétique et l'internationalisation des TPE/PME, tout en représentant les intérêts des acteurs économiques locaux. Elle anime notamment les filières stratégiques azuréennes dont l'énergie depuis 2008.

Contact : CCI Nice Côte d'Azur

20 Boulevard Carabacel  
06000 NICE  
T +33 4 93 13 73 00  
Site Internet : [cote-azur.cci.fr/](http://cote-azur.cci.fr/)

## Le point de vue de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur

### EN BREF.

La planification du réseau électrique constitue aujourd'hui un enjeu économique majeur, au cœur de la compétitivité des entreprises, de la réindustrialisation et de la transition énergétique. L'augmentation structurelle des usages électriques, liée à la décarbonation des activités productives, au développement du numérique et à l'électrification des mobilités, impose de disposer d'un réseau robuste, anticipé et équitablement réparti sur le territoire.

Dans ce contexte, la CCI Nice Côte d'Azur alerte sur la situation de vulnérabilité structurelle de l'est de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Faiblement producteur d'électricité, historiquement dépendant des infrastructures situées à l'ouest de la région, ce territoire concentre des besoins croissants tout en disposant de marges de manœuvre limitées. Cette fragilité énergétique constitue un risque direct pour l'attractivité économique, la continuité d'activité des entreprises et la capacité du territoire à accueillir de nouveaux projets industriels.

La planification du réseau doit intégrer explicitement la sécurisation des zones les plus exposées et garantir un socle minimal d'alimentation pour chaque bassin économique. Donner de la visibilité aux entreprises, prévenir les déséquilibres territoriaux et faire du réseau un véritable levier de développement industriel sont des conditions indispensables pour réussir la transition énergétique.



## CONTEXTE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, établissement public animé par des chefs d'entreprise élus, accompagne le développement économique des entreprises et des territoires maralpins. Elle agit au quotidien pour renforcer la compétitivité, l'attractivité et la résilience du tissu économique local, en intégrant pleinement les enjeux de transition énergétique, de décarbonation et de souveraineté industrielle. Dans ce cadre, la CCI Nice Côte d'Azur souhaite contribuer au débat public sur la planification du réseau électrique de demain, en apportant le point de vue d'un territoire à la fois dynamique, fortement consommateur d'électricité, et historiquement vulnérable du point de vue de son alimentation énergétique.

## UN CHANGEMENT D'ECHELLE DURABLE DES BESOINS ELECTRIQUES

Les travaux du Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) mettent en évidence une évolution structurelle du système électrique français. L'électrification massive des usages, la décarbonation de l'industrie, le développement de nouveaux services numériques et l'adaptation au changement climatique conduisent à une augmentation durable de la consommation, mais aussi à des besoins accrus en puissance, en flexibilité et en sûreté d'alimentation.

Pour les entreprises, ces évolutions ne relèvent plus de scénarios prospectifs lointains. Elles conditionnent dès aujourd'hui les décisions d'investissement, les stratégies de localisation industrielle, la capacité à innover et, plus largement, la compétitivité des territoires. Dans ce contexte, la planification du réseau ne peut se limiter à une logique de rattrapage ou d'optimisation à la marge : elle doit anticiper les usages futurs, sécuriser les zones les plus exposées et offrir de la visibilité à long terme aux acteurs économiques.

## UNE VULNERABILITE STRUCTURELLE MARQUEE A L'EST DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

L'est de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et en particulier les Alpes-Maritimes, présente une situation énergétique singulière et durablement fragile. Le territoire fonctionne historiquement comme une péninsule électrique, caractérisée par une très faible production locale d'électricité, couvrant à peine 13% de la consommation départementale.

Cette situation résulte de contraintes géographiques, foncières et réglementaires fortes, qui limitent le développement des capacités de production, qu'elles soient renouvelables ou pilotables.

Cette faiblesse structurelle rend le territoire fortement dépendant des flux en provenance de la vallée du Rhône et des grandes infrastructures de transport situées à l'ouest de la région. Or, cette dépendance constitue aujourd'hui un facteur de vulnérabilité majeur. Les incidents et coupures survenus en 2008, 2009, 2019, 2023 et mai 2025 ont mis en évidence la sensibilité du réseau azuréen aux aléas techniques, climatiques ou de congestion, avec des impacts directs sur l'activité économique, la continuité de service des entreprises et l'attractivité du territoire.

Cette fragilité est d'autant plus préoccupante que les besoins électriques de l'est de la région sont appelés à croître rapidement. L'électrification des procédés industriels dans une logique de décarbonation, le développement de pôles économiques structurants comme Sophia Antipolis, la montée en puissance des usages numériques, l'augmentation des besoins en froid industriel et en climatisation liée au changement climatique, ou encore les grands projets d'aménagement et d'infrastructures, tirent la demande vers le haut. À production locale quasi constante, le risque est celui d'un décrochage énergétique du territoire, susceptible de limiter sa capacité à accueillir de nouvelles activités industrielles ou à sécuriser celles existantes.

## PLANIFIER LE RESEAU, C'EST ORGANISER LA SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES

La CCI Nice Côte d'Azur partage le constat porté par le SDDR : la robustesse du système électrique national repose sur une approche systémique, intégrant à la fois la production, le transport, la distribution et les usages. Les grands projets de renforcement de la dorsale électrique, en particulier dans le sud-est de la France, constituent à ce titre des leviers essentiels pour accompagner la

réindustrialisation, le raccordement de nouvelles capacités de production et la montée en puissance des usages électriques.

Toutefois, cette dynamique doit s'inscrire dans une logique de solidarité territoriale. Le renforcement des grands axes ne saurait suffire s'il ne s'accompagne pas d'une attention particulière portée aux zones structurellement fragiles. La planification du réseau doit garantir une équité d'accès à l'électricité, condition indispensable pour éviter l'émergence de territoires à deux vitesses et préserver la cohésion économique régionale.

### **DONNER DE LA VISIBILITE AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES**

Pour les entreprises, la qualité et la fiabilité de l'alimentation électrique sont devenues des facteurs de décision aussi structurants que le foncier, les compétences ou les infrastructures de transport. L'incertitude sur la capacité du réseau à accompagner les projets constitue un frein majeur à l'investissement, en particulier pour les activités industrielles et les filières stratégiques.

La CCI Nice Côte d'Azur souligne donc l'importance d'une planification lisible, progressive et partagée, permettant aux acteurs économiques d'anticiper les évolutions du réseau, d'adapter leurs projets et de contribuer, le cas échéant, à des démarches de flexibilité, de sobriété et d'efficacité énergétique. Ces leviers sont indispensables, mais ils ne peuvent se substituer à un socle d'infrastructures dimensionné à la hauteur des enjeux.

### **CONCLUSION**

Planifier le réseau électrique de demain revient à poser les fondations énergétiques de la compétitivité française et régionale pour les décennies à venir. Pour la CCI Nice Côte d'Azur, cette planification doit répondre simultanément à trois exigences : anticiper l'évolution des usages industriels et économiques, sécuriser les territoires structurellement vulnérables, et offrir aux entreprises la visibilité nécessaire à leurs décisions d'investissement.

C'est à cette condition que le réseau électrique pourra pleinement jouer son rôle de levier de réindustrialisation, de transition énergétique et de cohésion territoriale, au bénéfice de l'ensemble des acteurs économiques et des territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

